

MAIRIE DE PAVANT

9 place du général de Gaulle
02310 Pavant
Téléphone : 03 23 70 04 17
Télécopie : 03 23 70 10 86
Messagerie :
marie.pavant@wanadoo.fr
mairiedepavant@pavant.fr

DANS CE NUMÉRO :

Mairie: Quoi 1
de neuf?

L'usine de 1
Pavant

Situation ad- 2
ministrative
du pigeonier

Ouverture de 2
la périscolaire
à Pavant

Aides du 2
CCAS

Le comité des 3
fêtes

Collecte Pa- 3
pier et verre

Etat Civil 4

Infos Prati- 4
ques

Le Journal de Pavant

ANNÉE 2009, N° 3

NOVEMBRE

Mairie: Quoi de neuf?

Suite à la démission de Mme Corneloup, secrétaire de mairie depuis plus de 20 ans à Pavant, nous avons procédé au recrutement de **Mme Tiphaine** début mars.

Mme Tiphaine a su très rapidement prendre ses marques dans notre commune. Elle est au service de chacun d'entre vous dans le cadre de ses missions.

Suite à cette arrivée, les horaires de mairie ont été modifiés afin d'offrir des horaires d'ouverture simples à retenir et cohérents avec les nouveaux besoins de la population.

La mairie est donc depuis le 1 septembre 2009 ouverte comme suit :

Lundi:	16h-18h
Mardi:	16h-18h
Mercredi:	09h30-11h30
Jeudi:	<u>fermée</u>
Vendredi:	16h-18h
Samedi:	9h30-11h30

L'usine de Pavant

A la suite de l'appel d'offre émis par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) une entreprise a été retenue pour réaliser les travaux suivants, au sein de l'usine de Pavant, entre le 10 juin et la dernière semaine de juillet 2009:

1. Renforcement d'un pilier du bâtiment, affaibli suite aux multiples ruissellements d'eau de pluie, pour éviter l'effondrement d'une partie d'un bâtiment.
2. Enlèvement des déchets et des produits mis en sûreté lors de la première campagne de sécurisation du site
3. Mise en place des sondes piézométriques pour déterminer l'état de pollution des eaux souterraines. Deux campagnes de mesures ont été initiées. La première a été réalisée en période d'étiage faible de la nappe phréatique. La seconde doit se dérouler dans les jours qui viennent, et permettra de réaliser des mesures quantitatives et qualitatives en période d'étiage haut de la nappe.

Une fois les résultats des analyses connus, les conclusions orienteront les actions à mener en vue de la reconversion ou non du site.

Situation administrative du Pigeonnier

Suite au rapport de l'architecte et à l'inspection de la commission de sécurité départementale, il a été décidé de ne plus ouvrir le pigeonnier au public.

En parallèle des actions seront menées auprès de l'entreprise à l'origine des travaux et de l'architecte qui les a supervisé pour comprendre l'origine des désordres et permettre la réouverture de cet ensemble cher à tous les pavanais.

La commission de sécurité a, néanmoins, émis un avis favorable pour le reste du bâtiment (la cantine et le foyer rural).

Ouverture d'une périscolaire à Pavant

A la demande de nombreux parents, et avec l'aide de la mairie, la communauté de communes a accepté d'ouvrir une périscolaire. L'ouverture a eu lieu le 02/09/2009. Après une période de test, il a été décidé, compte tenu des effectifs, que la périscolaire n'accueillera les enfants que le soir, de la sortie de l'école jusqu'à 19h00.

Pour ce qui est du matin, le peu d'enfants inscrits ne permettaient pas de maintenir la périscolaire ouverte. Ceci n'est pas définitif, si les effectifs augmentent, il sera toujours possible de rouvrir le créneau matinal.

Aides du CCAS

Autrefois essentiellement à destination de nos aînés, le CCAS aujourd'hui a décidé d'élargir son action en direction des familles et des plus jeunes.

Ainsi depuis avril 2009, le CCAS prend en charge 50% des coûts de centre de loisirs de la communauté de communes ouvert durant les congés scolaires ainsi que les sorties organisées par les ALMI (agents locaux de médiation et d'insertion) de la communauté de communes. Cette aide prend la forme d'un remboursement sur présentation, auprès du secrétariat de mairie, de la facture délivrée par la communauté de communes et d'un relevé d'identité bancaire.

Le Comité des fêtes

Lors de la dernière assemblée générale du Comité de fêtes, les membres du bureau n'ont pas souhaité poursuivre la gestion de l'association. Compte tenu de l'absence d'information auprès des pavonais sur les intentions des membres du bureau, aucun candidat à la reprise ne s'est manifesté lors de la tenue de cette réunion.

Afin que les festivités de la St Bald soient maintenues, l'équipe municipale a organisé, dans le peu de temps dont elle disposait, la venue des manèges, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, un concert, ainsi que des manifestations empruntées au passé telles que les jeux traditionnels picards, les vélos décorés et la chasse aux trésors. Cette organisation n'a pu être possible qu'avec le concours d'autres associations de Pavant que sont le foyer rural et la bibliothèque.

Il est regrettable que notre commune se retrouve sans structure permettant l'animation du village. En l'absence de reprise de l'association, nous veillerons à ce que des manifestations perdurent et en premier lieu la fête St Bald.

Nous sommes sûre que personne ne veut voir « s'endormir » notre village et si d'aventure des personnes de bonne volonté souhaitent reprendre en main les animations du village, elles trouveront auprès de la municipalité tout le soutien et l'aide dont elles auront besoin.

Collecte papier verre

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale a mis en place la collecte du verre et du papier pour les personnes âgées de la commune. Cette collecte se déroule selon un programme déterminé.

Pour accéder à ce service **gratuit**, il suffit simplement de se faire connaître en mairie. La collecte se fait comme suit:

Dernier Samedi de chaque mois:

- Samedi 28 Novembre 2009
- Samedi 19 Décembre 2009
- Samedi 30 Janvier 2009
- Samedi 27 Février 2009
- Samedi 27 Mars 2009

Etat Civil de Pavant 2008

Nous ont quitté en 2008

Nom et prénoms	Date de l'acte de décès
Bossant Ginette, Léone Epouse Gardon	17 Mars 2008 Paris 20e
Champion Michel, Lucien	27 Juin 2008 Villiers Saint Denis
Ebling Anaïs, Emilienne née Nuril	1e Août 2008 Pavant
Vallet Jean Paul	28 Février 2008 Reims

Se sont unis en 2008

Nom et prénoms	Date de l'acte de décès
M. LITUBA Boris Médard et Mlle MAFOUTA Danielly Estelle Laure	19 Juillet 2008 à Pavant

Sont nés en 2008

Nom et prénoms	Date de l'acte de naissance
Azouaou Kawsen	21 Novembre 2008 à Coulommiers
Beghin Sarah, Louna	30 Avril 2008 à Coulommiers
Biancamaria Daphné	2 Octobre 2008 à Meaux
Boizieu Baptiste, Alexandre, Cédric, Alexis	3 Septembre 2008 à Château Thierry
Bouler-Lainé Shanon, Sylvie, Sigrid	13 Novembre 2008 à Coulommiers
Bourgard Emma, Martine, Dominique	22 Septembre 2008 à Château Thierry
Cossard Mathenzo, Patrick, Pierre	29 Août 2008 à Château Thierry
Coulibaly Noah, Max, Souleïman, Pierrot	19 Juin 2008 à Reims
Courtois-Levigoureux Mattéo, Alfred, André	29 Juillet 2008 à Meaux
Hautecoeur Grégoire, Sylvain	21 Août 2008 à Meaux
Pourriel-Sublon Maël	25 Avril 2008 à Meaux
Pourriel-Sublon Nino	25 Avril 2008 à Meaux
Raimbault Yaël, Ameline	18 Septembre 2008 à Meaux

Infos Pratiques Infos Pratiques Infos Pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

2010 sera une année électorale, en effet nous seront amenés à élire les conseillers régionaux. Afin de pouvoir participer au scrutin, vous devez impérativement être inscrit sur la liste électorale.

Pour ce faire vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour être électeur il faut avoir:

- Etre inscrit sur la liste électorale
- 18 ans la veille du premier tour
- Etre de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques